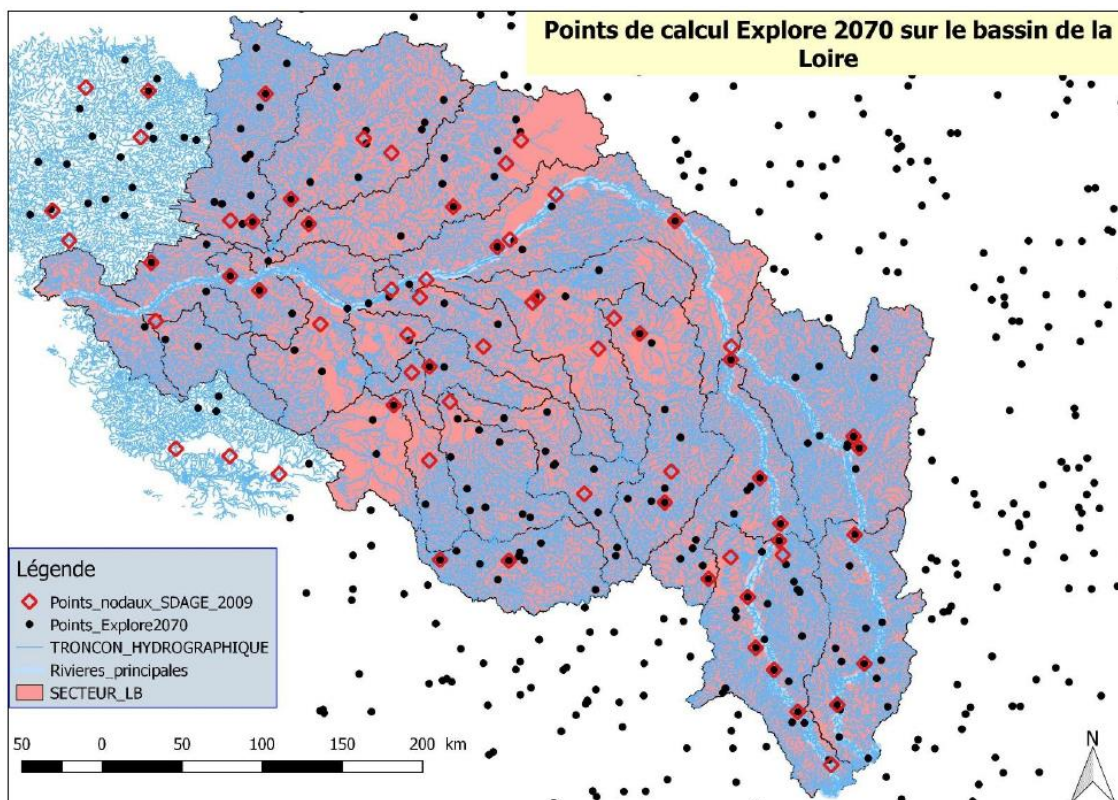


Restitution des connaissances sur les impacts du changement climatique sur les territoires des SAGE

L'Etablissement public Loire mène depuis 2007 des actions visant l'adaptation aux impacts du changement climatique du bassin de la Loire et ses affluents. Pour une présentation de ses interventions à ce titre, on pourra se reporter aux informations mises à disposition sur <http://www.eptb-loire.fr/category/recherche-developpement-et-innovation/adaptation-aux-impacts-du-changement-climatique/>.

En application de la délibération du Comité Syndical de mars 2016 à ce sujet, et avec la volonté d'utiliser et de partager les connaissances scientifiques acquises sur les changements climatiques et de les intégrer opérationnellement dans certaines de ses missions, l'Etablissement a lancé une prestation visant à assurer et faciliter la restitution des données relatives aux impacts du changement climatique disponibles sur les territoires des 9 procédures SAGE dont il assure l'animation (Loire en Rhône-Alpes, Haut-Allier, Allier aval, Sioule, Cher amont, Yèvre-Auron, Cher aval, Val Dhuy-Loiret, Loir).

Il s'agit à la fois : d'informer les acteurs des territoires des connaissances existantes et des impacts potentiels du changement climatique sur la gestion de l'eau et des risques associés, et de les sensibiliser aux enjeux de l'adaptation pour leur territoire.



Source : Design Hydraulique & Energie, octobre 2016

Cette action, qui bénéficie du soutien financier de l'Europe (FEDER) et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, a été lancée fin 2016 et est menée en lien étroit avec les Présidents et animateurs des CLE concernés.

Les deux premières phases de l'opération ont permis tout d'abord de faire le bilan des données existantes et de collecter celles nécessaires à l'opération, puis d'analyser l'impact du changement climatique sur les territoires des 9 SAGE.

La troisième phase, est la phase centrale de restitution auprès des acteurs sur les territoires des SAGE, avec une attention particulière au mode de restitution, permettant d'être au plus près des besoins des acteurs, en fonction de leurs préoccupations et intérêts à agir, tout en gardant une cohérence d'ensemble entre les différents territoires.

Il a été prévu que la restitution prenne, pour chaque territoire de SAGE, les formes suivantes :

- Une restitution orale lors d'une réunion de la Commission Locale de l'Eau (organisée par l'EP Loire), accompagnée d'échanges (durée de l'ordre de 1h30 à 2h), avec une forme adaptée pour s'adresser à une cible de non spécialistes et également pour relier les impacts à la situation actuelle et aux enjeux du territoire, tels qu'identifiés à travers les grands objectifs des SAGE.
- Un support numérique rassemblant sous forme vulgarisée et accessible à des non spécialistes, les principaux éléments de connaissance à retenir, et qui sera diffusé via les sites Internet de l'Etablissement et des SAGE, également celui du plan Loire le cas échéant.
- Un rapport par SAGE identifiant les données collectées et mobilisables, décrivant les données utilisées, leur méthode d'analyse, les résultats complets (y compris les incertitudes et limites associées), en version numérique et papier.
- Un ou plusieurs fichiers rassemblant les données collectées et indicateurs produits par territoires de SAGE, pour mise à disposition et utilisation ultérieure éventuelle (notamment par les acteurs des territoires des SAGE). Ces éléments seront intégrés dans la base de données de l'Etablissement public Loire.

Les réunions des Commissions Locales de l'Eau ont été fixées entre le 8 et le 21 mars 2017. Une restitution des principaux éléments de ces réunions sera faite en séance.